



Le projet du Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT) de l'Albigeois vient d'entrer dans sa phase d'enquête publique. Pendant 4 semaines, du 26 avril au 27 mai, chacun pourra ainsi donner son avis sur les orientations de ce projet qui s'inscrit résolument dans la politique de développement durable des engagements du Grenelle de l'Environnement.

Le Scot nous concerne tous. Il pose un cadre nouveau pour penser le développement de nos territoires en matière d'urbanisme, de préservation des espaces agricoles et naturels, d'habitat, de développement économique, de déplacements des personnes et des marchandises, de gestion de l'eau, de consommation énergétique... Autant de domaines essentiels pour l'aménagement futur des communes et la vie de leurs administrés.

A retenir

Enquête publique SCOT

la permanence du commissaire enquêteur sur la commune de Marssac aura lieu le mardi 24 mai de 9h à 12h à la Mairie

Ce cadre ne va pas sans contraintes. Marssac, comme les quarante trois autres communes du territoire du ScoT, aura trois ans pour revisiter son Plan local d'urbanisme à l'aune des prescriptions et préconisations du Schéma. A l'échelle des intercommunalités ce sont les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacements urbains et les schémas de développement commercial qui seront concernés.

Mais ces contraintes sont nécessaires car elles vont nous permettre de nous donner les moyens d'un aménagement du territoire plus respectueux de notre environnement, de ses ressources et des hommes et des femmes qui l'habitent.

Un dernier mot avant de terminer cet édito pour vous inviter à vous joindre, au gré de vos envies, aux nombreuses manifestations qui vont se dérouler dans les jours à venir à Marssac. Elles sont toutes organisées par nos associations qui prouvent là leur dynamisme et leur engagement dans l'animation de la vie de notre village. Je les en remercie toutes. Une mention spéciale doit être faite, bien sûr, pour nos grandes fêtes de Marssac, organisées de main de maître par les bénévoles du comité des fêtes. Ils nous promettent, en clou de la fête, un feu d'artifice qui va marquer les esprits. Ne boudons pas ces instants de plaisir qu'ils nous offrent.

Bonnes fêtes à tous

Anne-Marie Rosé





PRECISION

Marssac info, journal municipal
d'information

Directrice de la publication :
Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :
P. Crépin, T. Stéfanon avec la
participation des commissions
municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

VOTRE MAIRIE

Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

mercredi : 8h30 - 12h

vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 16h

samedi : 9h - 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

mairie-marssac@wanadoo.fr

www.mairie-marssac.org

Attention ! Pour des raisons d'organisation, le Marssac info de juin sera distribué vers le 15 juin. Merci de votre compréhension.

[sommaire]

Les travaux de notre commune	p 3
Travaux bruyants : je peux les faire quand ?	p 3
Carnaval de l'école	p 4
Commémoration du 8 mai 1945	p 5
Travaux SNCF, des perturbations à prévoir	p 5
Fêtix, la mascotte du comité des fêtes	p 6
La révolution des piétons avec le Conseil Municipal Jeunes	p 6
2^{ème} salon d'expression libre de Marssac	p 7
Les échos de la Boule Marssacoise	p 7
Marssac en fête : le programme	p 8
Chemins de randonnées : laissez-vous guider	p 9 à 14
Amap : kézako ?	p 15
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 16 à 20
Le Tarn m'a dit	p 20
Bibliothèque "la Vielle cantine"	p 21
Gala de chant Mélodie'Nsol	p 21
Exposition photos	p 21
Du côté de l'école	p 22 & 23
La parole à Bien Vivre	p 24
Numéros utiles	p 24
Un peu d'histoire : le pont de Marssac	p 25
2^{ème} bourse aux vélos d'occasion	p 26
Rives du Tarn Running : 1 ^{ère} édition du Trail des Castels	p 26
La fête d'Endacòm e d'aicí	p 27
Rando nocturne avec Marssac Aventure	p 27
30 ans au service des Marssacois	p 28
Fin de saison chargée pour le Marssac Rugby 13	p 28

à vous !

Donner votre point de vue,
proposer ou animer des
rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr



Les travaux sur notre commune

Rue des Peyragues : les travaux sur les bordures et l'enfouissement des réseaux secs sont en cours



La pose des bordures, côté future voie piétonne, est terminée et c'est maintenant de l'autre côté, côté future piste cyclable, que l'entreprise Colas continue les travaux. L'ensemble des bordures devrait être posé mi-mai. En parallèle, l'entreprise Chamayou effectue l'enfouissement des réseaux secs : EDF, Télécom et NTIC.

Les travaux de revêtement des trottoirs et de la piste cyclable prendront ensuite le relais.

Aire de jeux en préparation au square des tilleuls



Ceux qui ont eu l'occasion de passer devant le square des tilleuls ces derniers temps ont pu le constater : la physionomie du square va changer. Les travaux préparatoires à l'installation de deux grands jeux pour enfants sont en cours. Les agents municipaux ont coulé la dalle support et tracé un cheminement intérieur pour faciliter les déplacements des enfants en poussette ou tricycle. La suite des travaux appartient à l'entreprise Proludic qui doit intervenir mi-mai pour couler un revêtement souple poly gomme et procéder à l'installation des jeux.

Les travaux bruyants, je peux les faire quand ?

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h, de 14h à 20h

Le samedi
de 9h à 12h, de 15h à 20h

Le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Source : arrêté Préfectoral du 20 juillet 2000.





Carnaval de l'école



Le Samedi 26 mars 2011 au matin à Marssac a eu lieu le Carnaval organisé par Les Amis de l'école de Marssac, l'équipe enseignante et le CLAE. Tout le monde était déguisé sur le thème du RECYCLAGE. Nous avons pu découvrir nos poches poubelles, nos poches cartons, nos divers emballages sous d'autres utilisations.

Le Club Jembé du Centre de Loisirs La Clé des Champs a ouvert la Fête et a accompagné le défilé dans les rues de Marssac. Sur l'esplanade Louisa Paulin, Monsieur Carnaval préparé par le CLAE a été jugé et destiné au Recyclage .

La matinée s'est terminée par une dégustation de gâteaux, crêpes réalisés par les parents que nous remercions vivement et des rafraîchissements offerts par les «Amis de l'école» dans la cour de l'école primaire. Ce fût un moment agréable de rencontres et d'échanges entre parents, équipe enseignante et animateurs. Les enfants étaient heureux ! Leurs sourires nous donnent envie de préparer une Belle Fête pour la Kermesse le Vendredi 24 juin 2011.

A très bientôt !

Les Amis de l'Ecole de Marssac

Le Carnaval par Axel, Bastien, Florent de CM2 :

"Samedi 26 mars, nous avons fêté le carnaval. Le thème était le recyclage, nous avons fait le tour de Marssac. Le défilé a commencé à 10h dans la bonne humeur. Les enfants lançaient des confettis sur les gens et portaient des costumes colorés et amusants. Trois collégiens jouaient du jembé en nous suivant. On a jugé Monsieur Carnaval (WALL- E) et il a été condamné à être recyclé. Un goûter délicieux, préparé par les parents, nous attendait dans la cour de l'école."



Ne jamais oublier !

La commémoration du 8 mai 1945 se déroulera le dimanche 8 mai 2011 à 12h00 devant le monument aux morts.

La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié offert conjointement par le Comité des fêtes et la municipalité

Travaux SNCF : perturbations à prévoir



Date d'interruption des circulations ferroviaires en 2011 suite aux travaux de doublement de la voie : du 2 Mai au 18 septembre 2011 inclus. Du 18 Septembre au 23 Septembre la circulation ferroviaire reprendra progressivement. **La halte de Marssac sera fermée jusqu'au 23 Septembre.**

Desserte de substitution pendant les travaux : Des autocars de remplacement sont proposés pendant les travaux entre Albi Ville et Toulouse.

Arrêt à Marssac : Les autocars ne desserviront pas la gare SNCF de Marssac, mais **l'arrêt se fera sur la D988** sur l'avenue de Toulouse dans le centre de Marssac.

Arrêt à Toulouse : les autocars

desserviront la gare routière de Toulouse Matabiau (sauf pour les autocars directs Carmaux / Albi Toulouse qui desserviront en heure de pointe la station de métro des argoulets et non la gare SNCF Toulouse Matabiau).

Mesures commerciales :

Une réduction de 20 % sera appliquée sur les abonnements Midi Pyrénées actifs (travail) et élèves étudiants apprentis, annuels, mensuels ou hebdomadaires, émis pour un parcours, en tout ou partie fermé à la circulation ferroviaire.

La suspension de l'abonnement annuel est proposée gratuitement pour une durée minimale de 2 mois, pour cela il suffit de téléphoner au : 0 891 670 060 ou d'écrire : Centre abonnement TER, TSA 66503,

95905 Cergy Pontoise cedex 9

Les abonnées TER utilisant les bus origine ou terminus «les Argoulets», se verront octroyée une prise en charge de l'abonnement mensuel Tisseo nécessaire à la correspondance, à hauteur de 50 % du prix (cumulable pour les salariés avec la prise en charge éventuelle employeur «prime de transport»).

Horaires :

Les horaires des bus de substitution seront consultables sur le site TER : www.ter-sncf.com et dans les guichets et boutiques SNCF.

Fétix, la nouvelle idole du comité des fêtes !



Elle s'appelle Fétix, mesure 1m90, pèse 100 kg et, signe particulier, ressemble étrangement à un adorable et sympathique ours en peluche. C'est la nouvelle mascotte du Comité des Fêtes de Marssac qui est allée rendre visite aux enfants des écoles en apportant un goûter "pantagruélique".

Cette collation était un remerciement pour le travail effectué par les élèves et le corps enseignant qui ont imaginé et réalisé la couverture du livret des fêtes 2011.

Fétix sera présent aux fêtes gratuites de Marssac le 6, 7 et 8 mai avec en apothéose le 7 au soir un spectacle pyrotechnique qui va illuminer le ciel de notre village.

TOUTOUNET, le début de la révolution des piétons

Ramasser ce n'est pas s'abaisser ! Pour changer la ville faites le bon geste !



[La parole de nos jeunes élus]

"Toutounet, le distributeur de sacs offrant aux propriétaires de chiens un moyen simple pour ramasser les déjections de leurs compagnons :

Les toutounets sont très utiles pour les habitants d'une commune. Nous avons remarqué qu'aux abords de l'école il y avait beaucoup d'excréments de chiens. C'est pourquoi nous avons eu l'intelligence de placer des toutounets. Notre ville est beaucoup plus propre et nous encourageons à utiliser les toutounets, cela vous évitera de laver vos chaussures tous les soirs.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie."

Les élus du Conseil Municipal Jeunes :

Axelle, Isabella, Hugo, Calypso, Antoine, Maxens, Maxence, Lucille, Laura, Louna



2^{ème} salon d'expression libre de Marssac

Le 2^{ème} salon d'expression libre organisé par l'association Atelier Rencontre Artistes a rencontré un franc succès le dimanche 13 mars. 244 œuvres de 77 artistes différents y étaient exposées. Ce ne fut donc pas tâche facile pour le jury de la mairie de Marssac de choisir le prix de la municipalité. Preuve de la diversité et de la qualité des talents exposés, ce sont deux prix que la municipalité a décernés, l'un à **Gérard Viguié**, sculpteur albigeois, pour son œuvre



"Cursus pataphysique" et l'autre à **Bernard Cahue**, peintre d'origine bretonne, pour une "Marine".

Deux autres artistes ont été également distingués : **Olivier Bonnelarge**, prix de l'association Atelier Rencontre Artistes et **Joël Kurgouale**, prix du public.

Toutes nos félicitations aux artistes et un grand merci à l'association organisatrice qui nous a donné l'occasion de découvrir tant de talents.

Echos de la BOULE MARSSACOISE

Pour la première année, la Boule Marssacoise sera représentée dans trois principales disciplines masculines des Championnats du Tarn.

Tête à tête qualificatif : Deux joueurs de la Boule Marssacoise, Landry MOLINIER et le Président Gilbert GUISEPPIN se sont qualifiés pour les phases finales le dimanche 17 avril. Bien que le niveau des poules proposées soit très élevé (présence de joueurs du niveau national), Landry et Gilbert ont assuré une brillante prestation. Courte défaite sur le score de 13 à 12 pour Landry et de 13 à 10 pour Gilbert.

Doublettes qualificatifs : Les deux joueurs ci-dessus désignés sont toujours en course pour les phases finales du championnat du Tarn doublette qui auront lieu le 23 avril. Triplettes qualificatifs : Trois équipes engagées pour le qualificatif des phases finales du Championnat du

Tarn se sont brillamment comportées. Seule l'équipe, Georges CROS, Pierre LITRE et Marc MUNIESA, participera le 30 Avril aux phases finales du championnat tripléte.

Championnat par équipes de Club Masculin : Victoire de l'équipe 1 contre l'équipe de FONTGRANDE sur le score de 28 à 8.

Championnat par équipes de Club Féminin : Le 27 mars nous recevions les équipes de la poule 4 - Division 2. Notre équipe s'est inclinée devant l'équipe du Gd Rond SAINT-SULPICE, dans des conditions de jeux catastrophiques, sur le score de 5 à 16.

Championnat par équipes de Club Vétérans : Pour la 2^{ème} journée, le 15 avril au Parc Candou à CARMAUX, la Boule Marssacoise s'est inclinée sur le score de 24 à 12. Nos joueurs n'ont pas démerité devant l'équipe La SAINT JUERIENNE.

Championnat Provençal : Première participation de notre club au championnat du Tarn de Jeu Provençal. Belle prestation de nos participants Christian BAITA et Marc

MUNIESA qui, avec un minimum de formation, remportèrent la 1^{ère} partie sur un score de 11 à 2. En 2^{ème} partie, MARSSAC remporta une victoire contre l'équipe chevronnée de CUQ-TOULZA sur le score de 11 à 7. En poule finale, notre équipe s'est inclinée sur le score de 11 à 4.

Un grand bravo à toutes ces équipes pour leur prestation et bonne chance pour les prochaines compétitions.



Une vue du terrain de pétanque détrempé

Marszac en fête

Vendredi 6 mai

21h00	RANDO NOCTURNE VTT ET PEDESTRE
21h15	RETRAITE AUX FLAMBEAUX
22h00	LES SMOKIN' CHESTS

Samedi 7 mai

14h30	CONCOURS DE PETANQUE
19h00	RESTAURATION MOULES-FRITES
19h30	FLAGRANTS DELIRES
22h30	FEU D'ARTIFICE
23h00	SHANGHAI

Dimanche 8 mai

14h30	CONCOURS DE PETANQUE
14h30	APRES-MIDI RECREATIVE GRATUITE
	RADIO CROCHET AMATEUR
	DANSE ET MUSIQUE

GRANDE FETE FORAINE

Le Comité des Fêtes, par son engagement, a à cœur de proposer des manifestations qui se veulent populaires, innovantes et accessibles à tous. Cette année 2011 sera encore riche en événements de toutes sortes avec de surcroît un spectacle pyrotechnique "relooké" qui va marquer les esprits. Ces événements permettront aux jeunes et moins jeunes de se divertir, mais aussi de se retrouver au cœur d'ambiances festives et conviviales.

Nous tenons à adresser nos chaleureux remerciements à tous ceux qui par leur aide nous témoignent confiance et fidélité pour l'accomplissement de notre mission : la municipalité, le Conseil Général, la directrice de l'école et le corps enseignant, les associations, les partenaires annonceurs, un merci particulier aux élèves de l'école de Marszac qui ont imaginé et réalisé la couverture de notre programme.

Comment ne pas vous dire merci à vous, Marssacoises et Marssacois, qui par votre contribution, si minime soit-elle, nous permettez de concevoir toutes ses manifestations GRATUITES !

"Contribuer bénévolement à la vie de notre village dans la bonne humeur, pour le plaisir de tous" telle est notre devise !

Merci, c'est ENSEMBLE que nous réussirons la Fête.

Circuit de Saliès

(plan au dos)

Durée : 2h00 - 6.2 km

Les beaux jours sont de retours. C'est le moment de découvrir ou redécouvrir notre belle région. Nous avons le plaisir de vous offrir 3 randonnées proches de chez vous. Bonne promenade...

Accès : Depuis Albi, prendre la route de Castres. Tourner à droite (RD71) au rond-point. Après 400m prendre à droite la RD 118a. arrivé dans Saliès, prendre à droite la rue de Labro.

Point de départ : Parking de la Mairie

1 A la Mairie, prendre la rue du Coustou, sur la droite on aperçoit les communes de Carlus et d'Albi, descendez jusqu'à la RD 117. Au passage, vous pouvez profiter de la vue sur le jardin " les Claousous " et sur votre gauche vous laissez tenter par la vente directe de fruits, légumes et fleurs.

2 Tourner à gauche et longer sur 200m la RD 117 en restant sur le côté gauche (Route à grande fréquentation-prudence) jusqu'à la route à droite qui monte dans le bois vers la Métairie Haute.

3 Prendre le 2è chemin herbeux sur votre gauche (propriété privée - rester bien sur le chemin). Point de vue sur le vallon de la Madenque et la cummune de Carlus. Continuer ensuite tout droit sur la route.

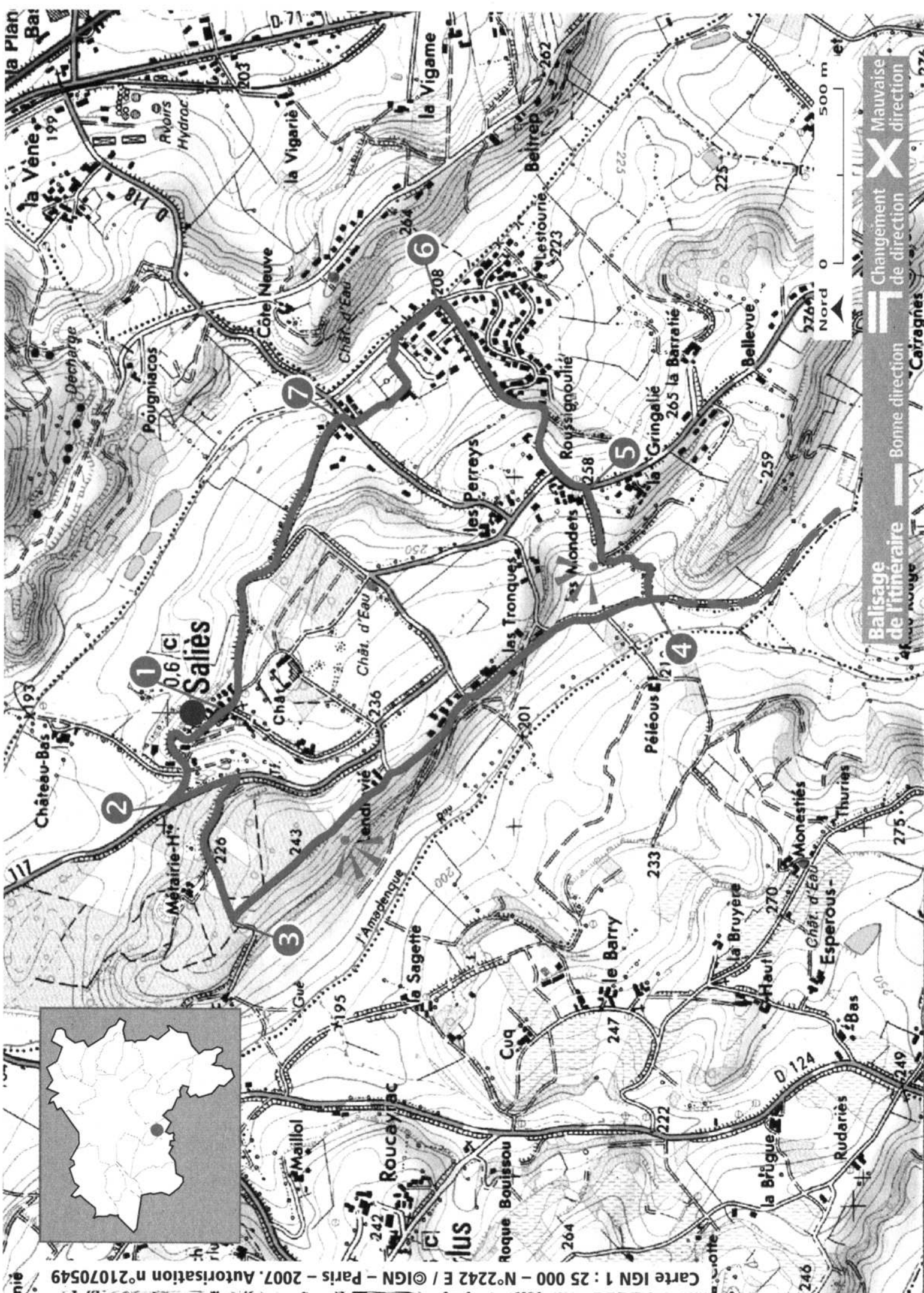
4 A la fin du chemin goudronné, prendre la route à gauche qui remonte vers les Mondets. Variante tout droit par le chemin de terre - ne

pas rentrer dans les propriétés privées (aller-retour 1.4 km - 20 min)

5 Au lieu-dit des Mondets, prendre à gauche la RD 117 que vous longez sur 100 m (Route à grand fréquentation - prudence). Prendre à droite le chemin des Mondets qui longe le lotissement.

6 En bas de la descente, prendre la route à gauche qui longe le Carrofol et rester sur le trottoir jusqu'au stade. Traverser le pont, prendre le chemin gravillonné le long du stade. Passer à côté du gymnase et continuer sur 150 m jusqu'à la RD 118a.

7 Traverser la RD 118a au passage piéton pour prendre la rue de Labro pratiquement en face. Remonter cette route sur 1 km pour rejoindre votre point de départ.



Balisage de l'itinéraire  Bonne direction  Mauvaise direction

Changement de direction 

Nord  0 500 m et

Circuit du Puech de Mourens (plan au dos)

Durée : 2h30 - 9.5 km

Accès

Depuis Albi, prendre la direction de Carlus (RD 84), 2.5 km après Carlus, prendre à droite la direction de Rouffiac (RD 31).

Point de départ : Place de l'Eglise (à côté de l'école)

1 De la place, prendre la rue vers l'Eglise, et sortez du centre-bourg. Prendre la première rue à droite à la croix du chemin, puis le premier chemin de terre à gauche. A la première intersection, continuer tout droit. A la deuxième, prendre à gauche. A la patte d'oie, emprunter le chemin de droite.

2 Au lieu-dit de la Bousquié, à la première patte d'oie, continuer tout droit, à la deuxième, prendre la rue à gauche vers le bourg. Continuer ensuite tout droit.

3 Prendre la route à droite et la longer sur 500 m. traverser et prendre en face le chemin de terre, continuer tout droit.

4 à l'intersection, prendre à gauche vers le petit ruisseau que vous traversez à gué. Monter ensuite sur la crête par le chemin de gauche.

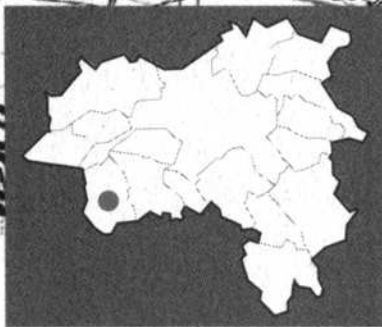
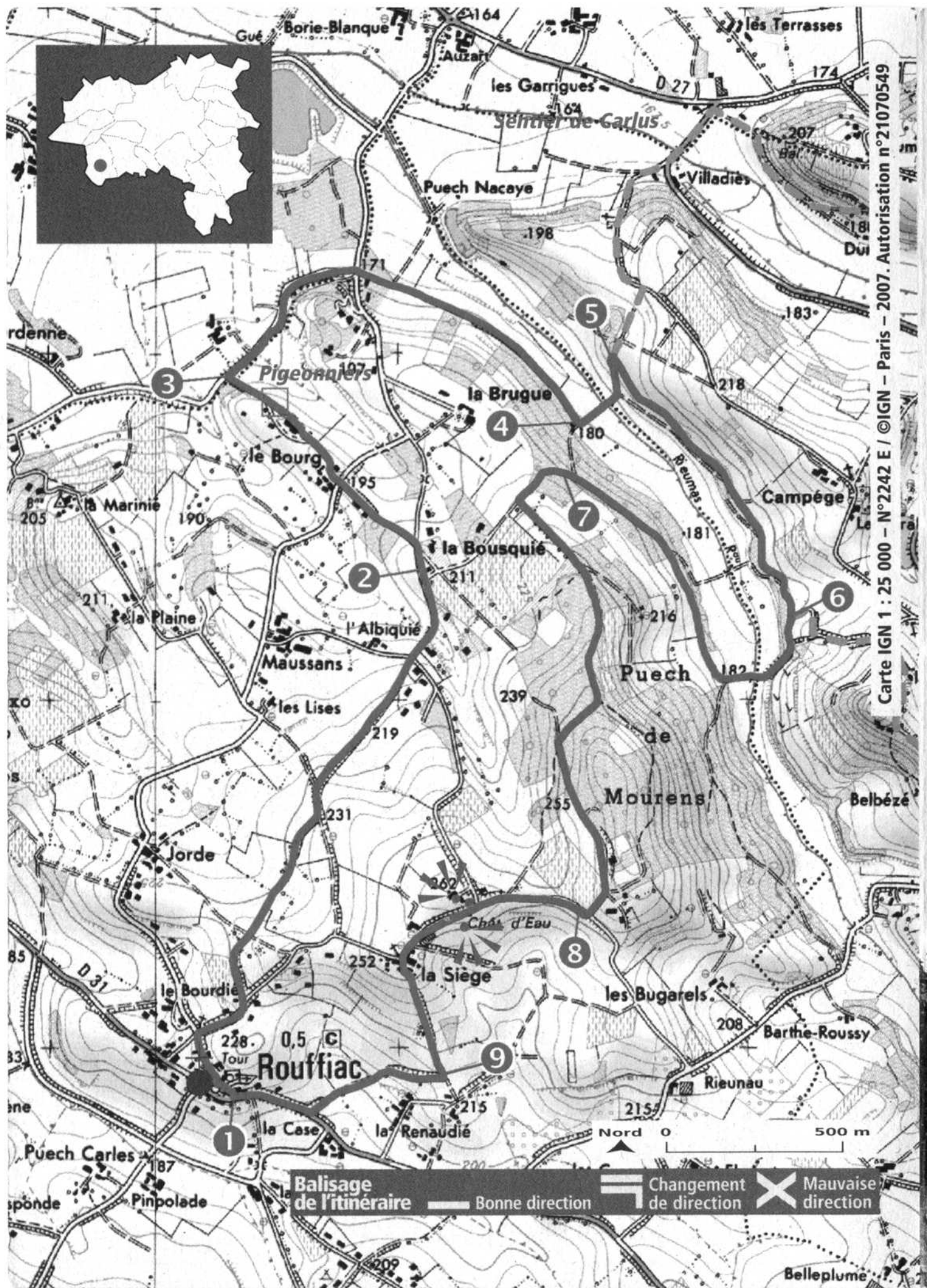
5 Prendre le chemin de terre à de droite et continuez tout droit sur la crête.

6 arrivé à la route, continuer tout droit et redescendre dans le vallon. Après avoir traversé le ruisseau de Rieumas, prendre le chemin de droite à la patte d'oie.

7 A la patte d'oie, continuer sur le même chemin à gauche, puis 200m plus loin, tourner à gauche et monter vers le Puech de Mourens. Aux deux premières pattes d'oie, prendre à droite ; à la troisième patte d'oie, prendre le chemin de gauche. A la sortie du bois, continuer sur la route à droite.

8 A l'intersection, prendre à droite, et continuer vers le château d'eau. Point de vue vers Castelnau-de-Lévis sur votre droite, et vers les Pyrénées par temps clair sur votre gauche. Au lieu dit la Siège, tourner à gauche entre les maisons pour redescendre par un chemin herbeux.

9 Prendre le premier chemin herbeux à droite pour descendre vers la RD 31. Tourner à droite et longer la RD 31 sur 200m (prudence) puis tourner à droite pour rejoindre votre point de départ.



Carte IGN 1 : 25 000 - N°2242 E / ©IGN - Paris - 2007. Autorisation n°21070549

Nord 0 500 m

Balisage de l'itinéraire — Bonne direction ⊥ Changement de direction X Mauvaise direction

Sentier des demoiselles (plan au dos)

Durée : 1h45 à 2h00 - 7 à 8.5 km

Accès depuis Albi, 2 possibilités :

Prenez la voie express RN 88 et empruntez la sortie n°12 vers Terssac, continuez vers Terssac par la RD 27 jusqu'au stop de la RD 13. Traversez la RD 13 pour vous rendre au centre du village à la place de l'Eglise.

Prenez la RD 13 à partir du rond point de la Maladrerie en direction de Terssac (4 km). Arrivé à Terssac, après le deuxième ralentisseur, prenez la rue de la Garance à droite en laissant le restaurant "La Garance" à votre gauche. Dirigez-vous vers la place de l'Eglise.

Départ : Place de l'Eglise

1 Place de l'Eglise, prenez à gauche la rue de la Mairie. Au bout de la rue, tournez à gauche pour un aller-retour vers la Côte du Port. Vous pourrez admirer le point de vue sur les berges du Tarn et sur Castelnau-de-Lévis. Au retour, empruntez tout droit le chemin de Guyot sur 150m.

2 Longez le terrain de sport en empruntant le chemin de terre. A ce niveau des aménagements sont à votre disposition pour une petite collation (point d'eau potable à droite, tables, bancs). Longez les habitations. A la sortie du chemin de terre, traversez la route et dirigez vous vers la droite pour passer devant le restaurant.

3 En face du restaurant, prenez à gauche en empruntant l'aménagement pour piétons qui borde les maisons. Au bout de l'allée, traversez la route au niveau du passage pour piétons et dirigez vous vers le chemin de Jean Thomas.

4 Continuez sur le chemin Jean Thomas jusqu'au passage à niveau (800m).

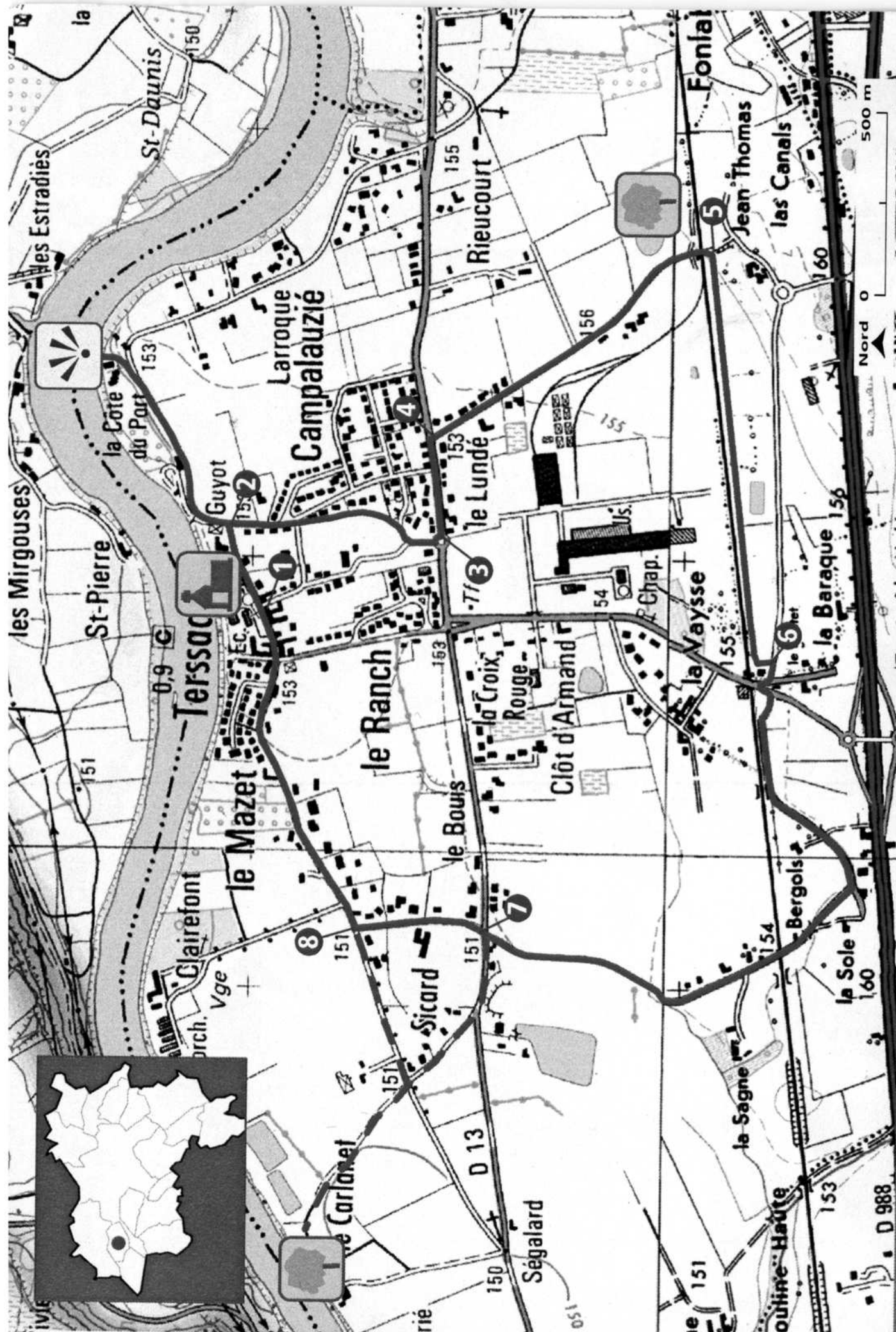
5 Après le passage à niveau, tournez immédiatement à droite puis empruntez le chemin herbeux qui longe la voie ferrée et le petit ru. Sur la gauche se trouve la zone Albi pôle. A la sortie du chemin de terre, prenez à droite puis au croisement, rejoignez la route d'en face pour longer à nouveau la voie ferrée.

6 Continuez sur le chemin de la Sagne pendant environ 1km.

7 Au croisement continuez tout droit sur le chemin de Sicard, jusqu'au croisement du chemin de Clairefont.

8 Tournez à droite pour rejoindre le village et votre point de départ.

Variant : Prenez à gauche puis après 300 empruntez le chemin de terre sur votre droite pour un aller-retour vers un bassin de lagunage et l'observation d'oiseaux. Au retour, prenez à gauche à la première intersection puis tout droit jusqu'au village.



- Patrimoine naturel
- Eglise
- Point de vue
- Balisage de l'itinéraire
- Bonne direction
- Mauvaise direction
- Changement de direction



Des AMAP's actives

Il y a 8 ans déjà, dans le Tarn, un noyau de personnes convaincues a lancé la création d'AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) avec un

territoriales et les sensibiliser sur la nécessité de conserver sur leur territoire des terres destinées à la culture vivrière. La loi leur permet d'acquérir ces terres ; il faut les pousser à le faire. Les élus consta-

Rivières : 1^{er} mercredi de chaque mois (05 63 55 47 64)

Le Pain de Carlo : Carlo BAILEY, 28, rue du Moulin 81600 Gaillac : pain bio fermier ou complet fabriqué avec de la farine bio issue de céréales cultivées par son épouse à Gaillac : distribution en même temps que les Légumes à l'Amap Légumes de Marssac GAEC de la Sauronne à Lagrave, le mardi soir.

Amap : kézako ?

objectif principal : rapprocher la production agricole locale de la consommation. D'abord confidentielles, les AMAP ont vu, ces dernières années, leur nombre augmenter fortement devant les crises sanitaires à répétition. Le nombre d'amapiens a cru considérablement. Ces «amapiens» recherchaient en priorité une alimentation de proximité, saine en connaissant l'origine des produits et les conditions mises en oeuvre pour la production.

tent l'évolution de l'agriculture sur leur commune et sont les premiers à la dénoncer : les fermes disparaissent et sont partagées entre les voisins restant. Mais pour beaucoup d'élus la question du foncier reste dans la sphère privée.

Réseau des AMAPS du Tarn

27 rue Gustave Courbet

81100 CASTRES

<http://amaptarn.free.fr>

reseauamaptarn@gmail.com

N'hésitez pas à laisser un message, cette adresse est consultée très régulièrement.

Information transmise par Madame Véronique NEUVILLE et Monsieur Gérard SOULOUMIAC

Le principe d'une AMAP est simple, un contrat lie le consommateur (l'amapien !) avec le paysan. Sur une durée (semestre, année) le consommateur s'engage à acheter un panier chaque semaine (ou chaque mois..), ce qui se concrétise par l'achat à l'avance de ce panier. Le paysan peut faire en sécurité les investissements nécessaires car il a ce revenu assuré.

Devant un système de fonctionnement des structures agricoles qui est cadencé dans le sens de l'agriculture compétitive, productiviste ou «toujours plus, toujours plus grand» est la règle, l'Agriculture Paysanne est présentée comme dérogatoire d'une politique agricole industrielle.

L'Agriculture Paysanne doit devenir la règle en termes de pratique agricole. Elle s'articule et converge avec les demandes et les besoins de la société.

Des AMAP près de chez vous :

A Marssac, Amap Légumes GAEC de la Sauronne à Lagrave : producteurs PICAT (06 83 82 54 79). Elle a été créée il y a 5 ans : Un panier tous les mardis soirs : Engagement sur une période d'hiver de 6 mois et une période d'été de 6 mois.

Mais aussi :

Amap Pommes en Pommes à Rivières (05 67 67 55 71) : pommes et jus de pommes : 1^{er} mercredi de chaque mois

Amap Poulets et OEufs GAEC des SAULES à St Urcisse : distribution en même temps que les Pommes à

Marsacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal.

Suggestions, commentaires, offres de services, demandes...

ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur

(vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), c'est simple !

Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou

déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

De son côté le paysan s'engage sur la fourniture d'un panier de qualité avec une quantité et un prix définis avec les amapiens. La multiplication des AMAP a fait germer l'idée de créer un réseau des AMAP du Tarn pour :

- Créer un outil de communication efficace et mettre en relation les futurs amapiens avec les nouveaux producteurs en AMAP

- Rappeler les règles de fonctionnement d'une AMAP pour les amapiens comme pour les producteurs.

- Etre admis auprès des collectivités



- CONSEIL MUNICIPAL -

Séance du Mercredi 23 Février 2011

Ouverture de séance à 18 h 30

L'an deux mille onze et le mercredi vingt trois février, à dix huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Bruno DORÉ, Bruno LADOUCETTE,
Lydie PICARONIE, Jean-Pierre PUJOL, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Adjoints.

Jean BANQUET, Véronique BOSCH, Dominique FERRIERE, Cendrine GATUMEL, Thierry MALLÉ, Isabelle NESPOULOUS, Philippe NEUVILLE, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Jean-François VINCENT, Conseillers Municipaux

Absents excusés et représentés :

Christiane GÉLIS représentée par Thierry MALLÉ
Jean-Charles NEHR représenté par Jean-François VINCENT
Isabelle VILAS représentée par Véronique BOSCH

Secrétaire de séance : Anne ROUMEGAS-PORCHE

Date de convocation : 17 février 2011

ORDRE DU JOUR :

Groupement de commandes avec la C2A

1. Commission d'appel d'offres : Annulation de la délibération du 03/12/10 et nouvelle délibération

Finances - Travaux

2. Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la Commune

3. Demandes de subvention D.E.T.R. (Ex D.G.E.)

Enfance et Jeunesse

4. Contrat de l'animateur du Conseil Municipal Jeunes

5. Convention avec la Fédération des Œuvres Laïques SIAEP du Gaillacois

6. Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Madame le Maire ouvre la séance à 18 H 30.

Elle demande l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations supplémentaires :

1- la première concerne la dénomination d'une rue

2 - la seconde concerne une motion des parents d'élèves contre la fermeture d'une troisième classe à l'école de Marssac.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le rajout de ces délibérations qui porteront les numéros 7 et 8.

Approbation du compte-rendu de la séance du 03 décembre 2010

Aucune observation n'étant émise, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 03/12/10 ET NOUVELLE DELIBERATION

Présentation : Madame le Maire

Délibération :

Par délibération du 03 décembre 2010, le conseil municipal a nommé deux représentants de la commune pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commande de la C2A.

La Préfecture nous fait savoir que cette délibération n'est pas conforme. En effet, selon la réponse ministérielle n°23960 publiée au J.O. du Sénat du 21 septembre 2006, le choix du représentant titulaire de la commission d'appel d'offres d'une collectivité doit nécessairement porter sur l'un des membres titulaires de la commission d'appel d'offres de la commune. Il en va de même pour le délégué suppléant.

Il est donc fait appel à nouveau à candidature pour élire un représentant titulaire, parmi les trois membres titulaires de la CAO de la commune, et un représentant suppléant, parmi les trois membres suppléants de la CAO de la commune.

Rappel de la liste des membres de la commission d'appel d'offres de la commune :

Titulaires :

- Bruno DORÉ

- Lydie PICARONIE

- Jean-François VINCENT

Suppléants :

- Jean-Pierre PUJOL

- Christelle SUAU

- Thierry MALLÉ

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, DESIGNÉ :

Titulaire : Lydie PICARONIE

Suppléant : Thierry MALLÉ



2. ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE

Présentation : Madame Anne ROUMEGAS PORCHE, adjointe en charge des finances et des entreprises

Délibération :
Monsieur ROBERT a pris ses fonctions de comptable du Trésor le 18 janvier 2010, au départ à la retraite de Madame BOURDIN.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983, fixe les conditions d'attribution de l'indemnité de Conseil aux comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveur des Communes et Etablissements Publics Locaux.

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par le comptable du Trésor en charge des fonctions de receveur de la commune, décide à par 19 voix pour et 2 contre :

D'ALLOUER à Monsieur ROBERT Philippe, Trésorier à la Trésorerie Albi Ville, l'indemnité de conseil calculée par application du tarif prévu par l'arrêté interministériel visé ci-dessus, au taux de 100 %.

3. OPERATIONS D'EQUIPEMENT 2011 : DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R.

Présentation : Monsieur Bruno DORÉ, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux

Délibération :
La préfecture a transmis en mairie la circulaire relative à la nouvelle Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : DETR (anciennement D.G.E.). Cette circulaire précise les nouvelles modalités d'éligibilité pour les communes. Deux opérations paraissent éligibles à cette nouvelle dotation :

Projet 1 : Construction d'une salle des associations et d'un local rangement

Coût de l'opération	
Montant H.T.	162 752.22 euros
Marge pour imprévus (12 %)	24 412.84 euros
TVA 19.6 %	36 684.34 euros
Total	223 849.40 euros

Financement	
D.E.T.R 40 %	74 866.02 euros

Autofinancement	148 983.38 euros
Total	223 849.40 euros

Projet 2 : Bâtiments scolaires : Réparation et Equipement

Coût de l'opération	
Montant H.T.	17 517.94 euros
Marge pour imprévus (12 %)	2 102.15 euros
TVA 19.6 %	3 845.54 euros
Total	23 465.63 euros

Financement	
D.E.T.R 40 %	7 848.04 euros
Autofinancement	15 617.59 euros
Total	23 465.63 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat au titre de la D.E.T.R. pour leur financement de cette opération à hauteur de :

- 74 866.02 euros pour le projet 1 : Construction d'une salle des associations et d'un local rangement
- 7 848.04 euros pour le projet 2 : Rénovation et aménagements au groupe scolaire

Monsieur Bruno DORÉ précise que l'étude du dossier boulo-drome n'est pas suffisamment avancée pour déposer une demande de subvention. Il indique que 3 des projets proposés par la commission dans la programmation du budget 2011 (boulo-drome, distillerie et parc) devront être retravaillés avant de prendre des décisions définitives.

Monsieur Philippe NEUVILLE propose que soit initié un groupe de travail pour vérifier l'état des bâtiments de l'école et faire un diagnostic sur la sécurité. Madame le Maire rappelle que la sécurité des bâtiments fait l'objet de contrôles réguliers.

4. ANIMATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Présentation : Madame Lydie PICARONIE, Adjoint en charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de l'aide sociale

Délibération :

Par délibération du 18/6/2009 et 09/03/2010, le conseil municipal avait autorisé le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal Jeunes à hauteur



de 50 heures sur l'année 2009 et 75 heures sur l'année 2010 (dont 58 h ont été réellement faites et rémunérées).

Madame Lydie Picaronie, Adjointe en charge des affaires sociales, indique que le planning prévisionnel d'animation fait apparaître un besoin de 50 heures d'accompagnement pour les jeunes élus du Conseil Municipal pour l'année 2011. Elle propose en conséquence le renouvellement du contrat de vacation pour l'année 2011 à hauteur de 50 heures.

L'animateur sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation de 2ème classe, échelle 3. Il produira un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, pour un maximum de 50 heures sur l'année 2011.

5. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RESEAU JEUNE PUBLIC

Présentation : Madame Lydie PICARONIE, Adjoint en charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de l'aide sociale

Délibération :

La commune est partenaire de la Fédération des Œuvres Laïques dans le cadre de la convention Réseau jeune public qui permet d'offrir aux enfants du cycle 3 deux spectacles par année scolaire. La convention arrivant à son terme, il est proposé de la renouveler pour une période de trois ans.

Le montant de la participation par élève et par spectacle, transport compris, est :

- de 4,45 euros pour l'année scolaire 2011-2012
- de 4,60 euros pour l'année scolaire 2012-2013
- de 4,75 euros pour l'année scolaire 2013-2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité : AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec la FOL du Tarn pour les élèves du cycle 3.

6. SIAEP DU GAILLAÇOIS : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE - EXERCICE 2009

Présentation : Pascal CRÉPIN, Adjoint en charge de la communication, de la culture et de l'environnement

Délibération :

Le Code des collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport, présenté aux membres du comité syndical dans sa séance du 14 décembre 2010, a été adopté à l'unanimité et a fait l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes au syndicat pour être présenté à leur conseil municipal.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Madame le Maire rappelle que ce rapport a été envoyé par mail à chaque conseiller municipal, et mis à la disposition en version papier à la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP du Gaillacois, tel qu'annexé à la présente délibération.

Monsieur Pascal CRÉPIN précise que le vote de ce rapport est obligatoire depuis maintenant deux ans. Il indique qu'un article paraîtra dans le prochain Marssac Info pour informer les Marssacois que ce rapport est disponible en mairie.

7. DENOMINATION DE VOIE : IMPASSE TONIMARIÉ

Délibération :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à un problème de distribution du courrier dans le lotissement Touminarié, il y a lieu de dénommer la voie suivante ainsi qu'il suit :

- Impasse Tonimarié : E origine Rue Tonimarié
- E Fin : voie ferrée

Entendu l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la dénomination de l'Impasse Tonimarié et sa numérotation.



QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des prochaines manifestations

- le 9 mars à 18 H : Claudine PIERROT, ancienne conseillère municipale de Marssac, dédicacera son premier roman à la bibliothèque "La vieille cantine".
- Les 12 et 13 mars : 2ème salon d'expression libre organisé par l'Atelier Rencontre Artistes
- 19 mars : Commémoration du 19 mars 1962 avec la FNACA. Un pot sera offert par la Municipalité à 18 H 30 dans la salle des associations.
- 26 mars : Carnaval des écoles à partir de 10 H sur la thématique du recyclage

19H30 : Arrivée des parents d'élèves qui souhaitent que la motion soit approuvée par le conseil municipal.

Madame le Maire remercie les familles de leur présence. Elle fait part de son espoir de voir le poste d'enseignant maintenu à la rentrée, si chacun se mobilise. Elle propose ensuite au vote la délibération de soutien à la motion des parents d'élèves.

8. SOUTIEN A LA MOTION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE MARSSAC

Délibération :

Madame le Maire rappelle que l'Inspecteur d'académie a décidé de la fermeture d'une troisième classe à l'école de Marssac pour la troisième année consécutive.

Elle fait état de l'évolution des effectifs de l'école depuis la rentrée 2008.

Septembre 2008 = 320 élèves = 14 classes
Septembre 2009 = 312 élèves = 13 classes
Septembre 2010 = 294 élèves = 12 classes
Septembre 2011 = 301 élèves prévus = 11 classes prévues

Le constat est fait qu'en 3 ans l'Inspecteur d'académie aura fermé 3 classes alors que l'école n'aura perdu que 19 élèves en tout.

Elle rappelle en outre que :

- en 2009, le poste d'animateur du réseau RER des Rives du Tarn auquel appartenait la commune a été supprimé et que l'inspection d'académie a supprimé l'implantation du RASED rattaché jusque là à l'école de Marssac
- en 2010 le poste de directeur à temps plein a été transformé en mi temps.

Marssac est la seule commune dans le Tarn dans laquelle l'inspection d'académie ferme trois classes en trois ans.

Cette situation est inacceptable tant pour les élus que pour les parents et la population marssacoise. Cette politique de fermeture obéit à une logique du court terme qui méconnaît la dynamique des chiffres de notre population et l'attractivité de notre commune qui se trouve renforcée par la proximité de la voie express Albi Toulouse. Elle fait fi des efforts importants de la municipalité en matière de construction, rénovation et recrutement des personnels pour le groupe scolaire. Elle écarte de la scolarisation les enfants de moins de trois ans alors qu'ils bénéficiaient jusqu'ici sur la commune d'une possibilité de scolarisation dont tous les pédagogues s'accordent à reconnaître l'intérêt notamment pour les enfants des milieux défavorisés.

Fort de ce constat les élus ont appelé la population de Marssac à manifester leur opposition à la fermeture d'une troisième classe à la rentrée 2011 en venant signer la pétition initiée par les parents d'élèves de l'école.

Ils ont en outre exprimé l'opposition de la municipalité en participant à toutes les manifestations d'opposition des enseignants et des parents depuis début février à l'occasion du CTP du 7 février, du CDEN du 8 février, de la grève du 10 février et du CDEN du 14 février.

La municipalité a également refusé d'organiser le service minimum d'accueil à l'école pour appuyer les mouvements des enseignants de l'école et des ATSEM qui s'étaient tous mis en grève ce jour là.

En conséquence, Madame le Maire,

CONSIDERANT que le mouvement de protestation des parents d'élèves a pour objectif d'obtenir le maintien des 12 classes à la rentrée 2011, le maintien de la possibilité d'accueillir des enfants de moins de trois ans en maternelle, et le maintien de la qualité du service public,

CONSIDERANT que ces objectifs rejoignent totalement ceux des élus du conseil municipal,

PROPOSE aux élus du conseil municipal d'APPROUVER les termes de la motion des parents d'élèves ci-après dans son entier ;

" L'école Maternelle et Primaire de Marssac Sur Tarn voit des effectifs stables pour les rentrées de 2009 (312 élèves), de 2010 (294 élèves), et de 2011 (prévisionnel de 301).

Dans le même temps les effectifs enseignants ont déjà été amputés de 2 postes (2009 et 2010), le réseau des rives du Tarn a disparu amenant la disparition d'1/2 poste (2009), le Réseau d'Aide pour les enfants en difficulté a été rattaché à Albi (2009), la direction a perdu 1/2 poste.



La municipalité de Marssac a pris connaissance du projet de l'inspecteur d'académie de supprimer encore un poste en 2011 (le troisième en trois ans) et dans le même temps d'augmenter le nombre moyen d'enfants qui permet d'ouvrir une nouvelle classe (28 en maternelle et 31 en primaire).

Le Conseil Municipal de Marssac partage l'analyse que font les parents d'élèves sur les conséquences de ces décisions :

- Des effectifs lourds dans les classes et principalement les doubles niveaux (plus de 30 élèves) vont être constatés,
- Les enseignants non remplacés (ou remplacés après les 2 jours légaux de carence) vont conduire à répartir les enfants dans des classes déjà lourdes en effectif et aggraver les charges de travail sur les enseignants et les personnels municipaux (ATSEM) en maternelle, (Il est à noter que la situation est déjà délicate avec plusieurs jours de classe sans enseignant depuis janvier 2011 sur Marssac...)
- Les locaux de l'école, nos classes ne sont pas adaptées à supporter des effectifs d'élèves qui pourront dépasser 40 (effectifs de la classe augmentés d'élèves sans enseignant d'une autre),
- L'urbanisme de notre commune évolue, les nombreux permis de construire déposés, l'HLM Tarn Habitat de 23 logements qui démarre vont amener de nouvelles populations avec des enfants lors de l'année scolaire 2011-2012. Le fonctionnement de l'école doit prendre en compte ces données de l'urbanisme ce que n'a pas fait l'inspecteur d'académie,
- Les enfants qui n'auront pas déjà trois ans révolus à la rentrée de septembre SERONT REFUSES du fait des effectifs alors que les structures collectives d'accueil de la petite enfance sont déjà saturées sur la commune. Des parents auront des difficultés de retour à l'emploi ou devront financer l'accueil de leurs enfants.

Le Conseil Municipal souhaite mettre la situation de Marssac en parallèle d'autres écoles de l'albigeois qui subissent des décisions analogues.

La troisième suppression de poste en trois ans annoncée à Marssac (seul cas dans le Tarn) dénote d'un harcèlement administratif de l'Education Nationale contre notre groupe scolaire.

Pour ces motifs le Conseil Municipal s'oppose à toute fermeture de classe au groupe scolaire de Marssac sur Tarn et se prononce pour une volonté d'accueil des enfants à partir de l'âge de deux ans et sera attentif à toute mesure pouvant dégrader la qualité de l'enseignement primaire public à Marssac sur Tarn ".

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE en son entier les termes de la motion des parents d'élèves de l'école de Marssac.

L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 19 H 45.

Idée promenade

du 20 mars au 15 mai 2011

Maison de la forêt départementale de **Sivens**

LE TARN M'A DIT...

... sol et géologie



Le **sol** et la **géologie** sont bien cachés sous nos pieds. Des cailloux, il y en a partout, mais c'est bien souvent une affaire de spécialistes ... Venez découvrir de façon illustrée les sols du département, son exploitation dans le temps, des utilisations, des minéraux, ... Les **cailloux**, la **terre** ont des choses à nous dire, tendons l'oreille !



La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture

le mardi de	16h30 à 18h00
le mercredi de	15h00 à 17h00
le vendredi de	16h30 à 18h00
le 1 ^{er} samedi du mois de	9h00 à 12h00

+ de 12 000
ouvrages dont 400
bandes dessinées

Portage de livres a domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 5 euros/an



Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mois... Les infos du mo

Nouveau bureau

Présidente : Mme KERVOEL Isabelle 05 63 53 12 11
Trésorière : Mme SAVRY Marie José : 05 63 53 25 69
Trésorière Adjointe : Mme RAHOUX Michèle :
05 63 55 45 76
Secrétaire : Mme GUILHEM Marie-Christine

Nouvelles acquisitions :

LA MONTAGNE BRISE : G. BORDES
LA CAMARGUAISE : F. BOURDIN
LES NAUFRAGES DE L ILE TROMELIN : I. FRAIN

EXPOSITION PHOTOS

Proposée et réalisée par l'association
"LES PAPARAZZIS MARSSACOIS"

Dimanche 19 juin 2011
de 14h à 18h
salle municipale de Marssac

ENTREE GRATUITE



GALA DE CHANT PAR LE GROUPE VOCAL DE MARSSAC MELODIE'NSOL

SAMEDI 21 MAI 2011

A la Salle des Fêtes
de FLORENTIN à 20H30

CHANSONS VARIETES
Choristes, solos, duos, trio

Entrée : 5 euros/adulte,
3 euros/enfant - de 12 ans
Entracte avec buvette offerte

Tél : 06.19.96.94.47
<http://www.melodiensol.fr>



Merci Monsieur BARROUX

A l'occasion du salon du livre d'Albi (9 et 10 avril 2011), des auteurs et des illustrateurs étaient présents dans notre région. Le jeudi 7 avril 2011, nous avons donc accueilli **Monsieur BARROUX, illustrateur de livres pour enfants**. Il est intervenu dans trois classes du cycle 2 : GS ; GS/CP ; CP.

Monsieur BARROUX a montré beaucoup d'humour dans son intervention et a fait la joie des enfants et des maîtresses.

- Jeux de mots
- Jeux avec les mots (un mot pour un autre, mots tordus, mots changés)
- Prononciation (syllabes modifiées)
- Intervention à propos des livres lus dans les classes (les préférences, les livres difficiles, la technique utilisée...)
- Réponses aux questions des enfants.

Avant de partir il a montré son talent en croquant un dessin souvenir dans chacune des classes .

Merci Monsieur BARROUX.

Quelques livres de l'illustrateur qui ont été lus dans les classes :

Arthur, range ta chambre!

Arthur, fais tes devoirs !

L'oranger magique

La cerise géante de Monsieur Jean

Le bâton

Mon poisson rouge

Ahmed

Boucles d'or et les sept nains

La maîtresse a un chouchou



Le 12 avril, la classe de grande section de la maternelle a accueilli le papa d'Aurélie dans sa classe. Nous avons fait du pain en forme de couronne ou de tortue. **C'était une matinée de boulangerie qui a ravi tous les participants**. Merci au papa d'Aurélie d'avoir donné de son temps pour les enfants.



Et bien, dansez maintenant...

Depuis le mois de janvier, un musicien agréé par l'éducation nationale intervient dans toutes les classes de la maternelle. Une fois par semaine, durant une demi-heure, Pascal Sabatier fait travailler les enfants en musique. Mais que font-ils avec le musicien ?

Texte des PS-MS :

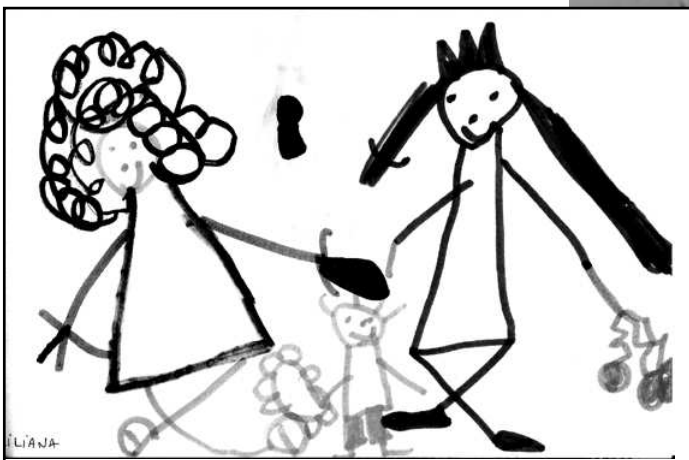
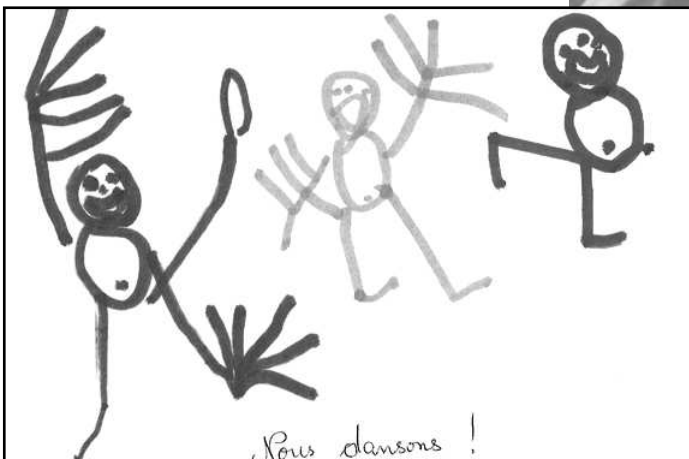
"Il nous fait jouer avec les instruments de musique : les maracas, les claves, les tambourins, les tubes sonores.

Des fois Pascal nous joue de la musique avec le synthétiseur.

Il nous fait danser avec les bras et tout.

On fait la ronde et la fleur qui pousse.

Il nous fait dessiner avec le nez, les bras, les jambes. Il nous fait chanter la chanson des lapins et au clair de la lune »



Association, l'autre Service Public

Comment puis-je avoir une activité professionnelle sans pouvoir faire garder mon bébé ? Comment gérer la pause de midi pour mes enfants à l'école ? Qui les gardera le soir avant que j'arrive ? Qui peut s'occuper de mon père âgé et malade ? Je n'ai pas le temps de m'occuper de ma maison, qui peut m'aider sans avoir à gérer un contrat de travail ?

A Marssac, nous avons une gamme importante de services : Crèche, Relais Assistante Maternelle (RAM), Centre de Loisirs, ADMR.... Les services rendus sont devenus indispensables et concourent à l'attrait du village. Quel est le point commun à tous ces services ? Ils sont gérés par des associations et bénévoles qui donnent du temps et de l'énergie pour le bien commun.

Ces associations, le plus souvent créées à l'initiative d'une ou deux personnes qui ont rêvé de proposer un nouveau service à leur village, ont chacune trouvé un fonctionnement différent : les ADMR avec un réseau national, la crèche en délégation de service public Marssac-

Terressac, le RAM aussi sur Marssac-Terressac et le Centre de Loisirs comme une "simple" association regroupant plusieurs communes.

Ces associations servent notre commune, elles proposent des services avec l'unique objectif de la meilleure qualité au meilleur coût. Elles ont un lien fort avec la municipalité car elles proposent un service public que pourrait porter la municipalité. Cette dernière fournit des moyens soit en locaux, personnel ou financement direct. Quand tout se passe bien les élus observent de loin le fonctionnement de ces associations mais, si une difficulté se présente, alors la municipalité, redevable du service, et impliquée dans le financement, se retrouve en première ligne pour les résoudre.

Pour préserver ces services nous devons tous, habitants, bénéficiaires, élus faire le nécessaire. Pour les élus c'est vérifier, suivre, assister, conseiller l'association dans son fonctionnement et être présent autant dans les périodes favorables que dans la difficulté ...

ce qui n'est pas toujours le cas. Pour les habitants, les bénéficiaires c'est participer dans les Assemblées, les Bureaux, les Conseils d'Administration... ce qui n'est pas toujours le cas.

Pour certaines il y a urgence : le Ram devrait être dissous à cause de la C2A qui prend la compétence, la Clé des Champs est en souffrance des bénévoles qui quittent l'association, il faut les remplacer, les ADMR ont besoin de renforts ... pour que ces services associatifs vivent nous devons TOUS nous impliquer ! Contactez la mairie pour les coordonnées de ces associations.

Jean Banquet, Véronique Bosc, Cendrine Ladevie-Gatumel, Isabelle Nespoulous, Philippe Neuville, Christelle Suau, Isabelle Vilas, Jean François Vincent

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Gendarmerie	17	Ecoute Handicap Moteur	0800 500 597
Samu	15	Ecoute Infos Sclérose en Plaques	0800 854 976
Pompier	18 d'un poste fixe et 112 d'un portable	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux Personnes Agées	0800 020 528
Alcooliques Anonymes	05 63 35 66 17	Sida Info Service	0800 840 800
Alzheimer Info	0811 112 112	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Cancer Info Service	0810 810 821	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Tabac Info Service	0825 309 310
Drogues info Service	0800 23 13 13	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Ecoute Alcool	0811 91 30 30	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
		Allo Enfance Maltraîtée	0800 559 557



Un peu de culture...

Le pont de Marssac sur Tarn, un bel ouvrage...

Le pont de Marssac aurait été bâti suite à un accident légendaire : le 18 mai 1671, trois gabarres, chargées d'une trentaine de personnes chacune, se sont retournées dans le Tarn. Ce sont des gens de Labastide-de-Lévis venant en pèlerinage, en bac, à Notre-Dame d'Olivières*, sanctuaire près de Buc, qui auraient fait naufrage. En effet, souvent l'élévation des eaux du Tarn à un endroit nommé Malpas de Marssac rendait impossible l'usage du bac. Ainsi, il y aurait eu 83 personnes noyées, seules les femmes enceintes, au nombre de 10, furent miraculeusement sauvées [1].

des arches, en plein cintre de style romain, et des tympanes (la partie qui se trouve entre l'arche et le tablier) très massifs assure une vraie solidité à cet ouvrage. Aux XVIIe et XVIIIe siècle, on construit des ponts

rôles à assurer, surtout celui de relier les Hommes entre eux en facilitant leurs échanges...

On rappelle que le terme "Pont, du latin pons, pontis = construction destinée à mettre en communication deux points séparés par un cours d'eau ou une dépression de terrain" [4].



*Notre-Dame d'Olivières est fêtée le lundi de Pentecôte dans son sanctuaire par les paroisses de Marssac, Labastide-de-Lévis et Rouffiac.

Nadia Audren

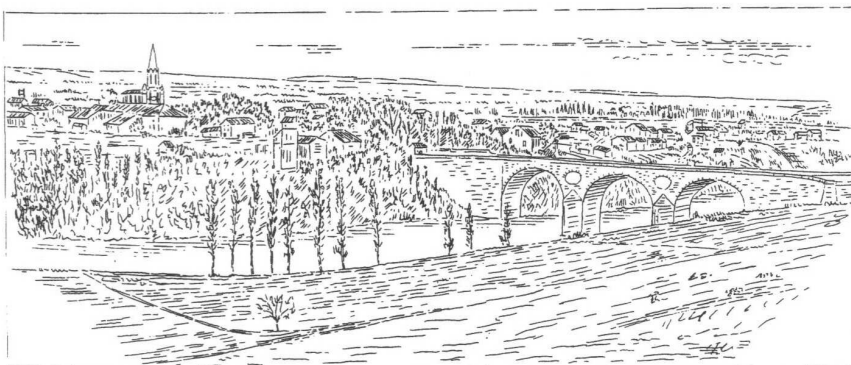
Le pont de Marssac a été construit par M. Fortin-Laroche de 1750 à 1774 par ordre des états généraux du Languedoc. Ce très beau pont en pierre de taille, élevé de 17 mètres au dessus du Tarn, donne toujours une forte impression de solidité, avec ses 3 grandes arches en plein cintre de 24.8 à 25.3 mètres d'ouverture. Sa longueur totale est de 74.9 mètres, quant à sa largeur, elle est de 9.7 mètres [2].

plus larges pour permettre non seulement la continuité d'une voie de communication, mais également pour faciliter le commerce, sans oublier les raisons militaires.

Le pont de Marssac a eu un rôle très important notamment dans le commerce entre Toulouse et Albi en permettant ainsi la suppression d'un bac sur cet axe. Les voyageurs du moment s'accordaient pour trouver que le pont de Marssac est superbe et fort réussi [3].

L'architecture du pont de Marssac rappelle le style des ponts de la renaissance (1500-1800), avec des profils d'arches plus plats. La forme

Aujourd'hui, nous sommes heureux de l'emprunter encore, peu importe la raison. Il aura encore d'autres



VILLAGE et PONT de MARSSAC, CANTON d'ALBI.
vus du Nord-Est. - 1897.

Sources :

[1] : Répertoire Toponymique et Ethnographique des Communes du Tarn, Institut d'études Occitanes, octobre 1988, p83-84.

[2] : Traité de la construction des ponts - M. Gauthey (1732-1807) par M. Navier, Tome 1 - 1843 - p123.

[3] : A Dos D'âne et toujours dans le bon sens, Pont et Viaducs du Tarn, Archives et Patrimoines, 1994, p33, p87.

[4] : Nouveau Larousse Illustré, t 6 s.d.



Envie de vendre ou d'acheter un vélo d'occasion ? Vous recherchez un nouveau VTT? Les vélos de vos enfants commencent à être petits et vous souhaitez en changer ?

Fort du succès de l'édition 2010 - plus de 1 000 visiteurs et 150 vélos vendus - la Bourse aux vélos d'occasion de l'albigeois est reconduite en 2011. Cette 2^{ème} édition se déroulera le **samedi 21 mai, Place du Vigan à Albi**. Vélos de courses ou d'enfants, BMX ou VTT : tous sont

2^{ème} bourse aux vélos d'occasion en albigeois Samedi 21 mai 2011, 9h-18h.

appelés pour une remise en circulation.

Organisé conjointement par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et l'association "Tous à vélo et à pied en albigeois", cet événement s'adresse à tous les habitants du grand albigeois et a pour objectif d'encourager la pratique du vélo au quotidien

Vous souhaitez vendre ?

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, **prenez soin de vous inscrire** en contactant le 05 63 49 14 44 ou connectez-vous sur grand-albigeois.fr (rubrique "Bourse aux vélos"). Vous pouvez télécharger le

formulaire "fiche de dépôt" ou le récupérer auprès de votre mairie ; il vous permettra le jour J de gagner du temps au moment des inscriptions définitives. Enfin, présentez-vous le 21 mai prochain place du Vigan entre 8h et 12h pour confier votre/vos vélo(s) à l'association et convenir avec les bénévoles d'un prix de vente.

Vous souhaitez acheter ?

Rendez-vous place du Vigan à Albi le 21 mai de 9h à 18h. Attention : seules les espèces sont acceptées pour le règlement des achats.

Rives du Tarn Running : 1^{ère} édition du Trail des Castels

L'association des Rives du Tarn Running organise la **1^{ère} édition du Trail des Castels 2011 (épreuve comptant pour le Challenge des Trails du Sud-Ouest) le Dimanche 8 Mai 2011 à Marssac sur tarn.**

- Trail des Castels 36,5 km avec 850m D+ en semi autosuffisance - Départ à 09h00. Tarif 15 euros
- Course 15km - Départ à 09h00 Tarif 12 euros
- Randonnée 15km - Départ 08h30 Tarif 7 euros

Buffet offert à tous les participants !

Tee-shirt technique offert aux 200 premiers inscrits des courses .

Retrait des dossards : place du Barry à Marssac sur tarn :

Le samedi 7 mai de 16h00 à 19h00.
Le dimanche 8 mai à partir de 7h30 jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'épreuve.

Les inscriptions peuvent se faire par



courrier adressé à Alain Astié, 3 allée des cerisiers 81150 Lagrave

Vous pouvez télécharger le bulletin

d'inscription au Trail des Castels 2011 sur notre site

<http://rivesdutarnrunning.free.fr/>
Elles seront prises également sur place le jour de la course sans supplément d'engagement. Toutefois il est conseillé, pour aider les organisateurs, de s'inscrire à l'avance.

Pour tout renseignement et Règlement :

<http://rivesdutarnrunning.free.fr>
rivesdutarnrunning@laposte.net
Astié alain : 05 63 81 50 52

Rappel : dimanche 11 septembre 2011 à Lagrave : Courses des Rives du Tarn Running 6 km - 12 km et enfants . Dès aujourd'hui réservez cette date.

Sportivement !

Les Rives du Tarn Running



Adieu-siatz a totes !

L'association Endacòm e d'aici propose à la salle des fêtes de Marssac le samedi 4 juin, la fête annuelle de l'association avec, à partir de 16h30, un spectacle gratuit pour enfant en bilingue français/occitan puis à suivre contes tout public et concerts !

Venez nombreux profiter de ce voyage en Occitanie !

Sur place: grande monjetada, sandwiches, gâteaux...

Entrée : 5 euros (gratuit pour les adhérents)

Laetitia, pour Endacòm e d'aici

Marssacois(e)s vous avez la parole

Marssac Info se veut la caisse de résonance de notre village.

Marssac Info est VOTRE journal. Suggestions, commentaires, offres de services, demandes... ou encore désir d'animer une rubrique qui vous tient à coeur (vieilles photos, portraits, critiques littéraires, bourses d'échange...), rien de plus simple ! Contactez-nous, envoyez-nous vos éléments par mail ou déposez-les à l'accueil de la Mairie.

A bientôt !

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Les associations Gaill'òc et Endacòm e d'aici présentent:

MIX'òc à Marssac

(81)

Avec:

à 16h30 spectacle GRATUIT de CONTES pour enfant à partir de 6 ans (en bilingue français/occitan) présenté par Malika.

à 18h30 spectacle de CONTES traditionnels occitans. Tout public. Présenté par François Vermet en français.

à 20h30 BAL TRAD' avec LO Jaç trio

à 22h00 LOU Dàvi (reggae/dub slam occitan).

Sur place: granda monjetada, gâteaux, crêpes, boissons.

Info./contacts: 06.15.34.17.74 / 06.50.81.23.45
ou par mail à endacomedaici@hotmail.fr

MARSSAC AVENTURE

Fête foraine bal gratuit

RANDO NOCTURNE A MARSSAC

VTT et PEDESTRE

Vendredi 6 mai 2011

Parcours VTT 25 km / 35 km - PEDESTRE 10 km

Départ 21h00 devant la Poste

N'oubliez pas votre lampe + gilet fluo

Inscription 6 euros + 1 boisson offerte

Douche + aire lavage VTT

Pour tout renseignement contactez le 05.63.53.00.48 HR



30 ans au service des Marssacois



Vous avez dû les voir un jour dans Marssac et, pour ceux qui sont des lève-tôt, vous les avez surtout rencontrés le matin dès 6h30. Aline et Richard Gartner sont fidèles au poste depuis déjà 30 ans, ils distribuent tous les matins la Dépêche dans les boîtes aux lettres des 130 abonnés Marssacois. En 1981 Aline a repris le service de sa belle-mère, Marthe Gartner, avec, depuis plusieurs années, l'aide de Richard, son époux. Cette année ils fêtent ensemble leurs 30 ans au service de la population et espèrent rester encore longtemps. Un seul jour de repos le 1er mai, ils ont du courage, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse beau, ils sont sur les routes pour que les Marssacois aient les nouvelles "fraîches". Nous les remercions et leur souhaitons beaucoup de courage et "bon anniversaire". Réservez-leur un bon accueil.

Fin de saison chargée pour Marssac Rugby XIII

Le mois de mai est toujours un mois très chargé dans notre discipline avec ces différents tournois :

14 mai : Déplacement à Narbonne dans le cadre du Super XIII où un grand tournoi est organisé par la Fédération Française de Rugby à XIII mettant en présence toutes les écoles de rugby de France. Une excellente occasion pour notre école de se mesurer à de grands clubs comme Carcassonne, Perpignan, Lézignan, Toulouse... A la fin de ce tournoi, nos petits champions assisteront à la grande finale du championnat de France "Elite". Une grande journée pour Marssac Rugby XIII qui vivra, pour la première fois, ce grand événement.

21 mai : Tournoi à Villefranche de Rouergue (avec pique-nique)

28 mai : Tournoi à Carcassonne "Aude contre Tarn". Tournoi amical entre les clubs du Tarn et les clubs



de l'Aude qui se rencontreront. Déplacement en bus organisé par le Comité du Tarn.

Marssac Rugby XIII portera haut et fort les couleurs du club lors de ces différents tournois.